

Mandatory information

Ministry: OMAFRA

English footer: OMAFRA

English topic: Rural and North

Contact us: Ag.info.omafra@ontario.ca

Rapport annuel de l'Institut de recherche agricole de l'Ontario 2021-2022

Dans cette page

1. À propos de l'IRAO
2. Coup d'œil sur 2021 : Un message du président, le D^r Lorne Hepworth
3. Gouvernance de l'IRAO
4. Membres de l'IRAO : Un nombre croissant de membres
5. Lettre de mandat de l'IRAO
6. Rapport du président et du directeur de la recherche
7. Conclusion
8. États financiers vérifiés

À propos de l'Institut de recherche agricole de l'Ontario (IRAO)

La Directive concernant les organismes et les nominations classe l'Institut de recherche agricole de l'Ontario (IRAO) comme un organisme de service opérationnel régi par un conseil d'administration rendant des comptes à la ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales. L'IRAO a été créé en 1962 par la *Loi sur l'Institut de recherche agricole de l'Ontario (Loi sur l'IRAO)*. Grâce à la *Loi sur l'IRAO*, l'IRAO souhaite permettre et garantir que l'Ontario conserve son avantage concurrentiel dans la recherche et l'innovation agroalimentaires et concentre ses efforts dans quatre volets :

- prodiguer des conseils stratégiques à la ministre en matière de recherche et d'innovation dans le secteur agroalimentaire
- mettre en œuvre la stratégie de l'Institut concernant l'infrastructure visant à moderniser les infrastructures provinciales physiques et virtuelles de recherche et d'innovation du secteur agroalimentaire
- promouvoir le système ontarien de recherche et d'innovation dans le secteur agroalimentaire
- offrir une supervision administrative des programmes de recherche libre et des 14 biens de l'IRAO servant à la recherche (qui comprennent plus de 5 600 acres, plus de 200 bâtiments avec une valeur comptable de 102 570 558 \$ et divers locataires, dont des organismes gouvernementaux, des organismes universitaires, des organismes sans but lucratif et des organismes commerciaux du secteur privé)

Vision

La mission de l'IRAO est d'être à la tête générale du secteur agroalimentaire, habilité par la recherche et l'innovation transformatrices.

Mission

L'IRAO est un organisme fiable, faisant autorité et crédible, qui rend des comptes à la ministre sur les sujets suivants :

- les partenariats et les programmes en matière de recherche et d'infrastructure
- l'optimisation et la valorisation de l'infrastructure de recherche appartenant à l'IRAO
- la concrétisation de la recherche, l'évaluation et la communication de la valeur de la recherche
- la promotion d'économies agroalimentaires et rurales prospères, durables et résilientes

Quatre piliers stratégiques

1. Conseiller : prodiguer des conseils stratégiques audacieux et éclairés à la ministre sur la recherche et l'innovation transformatrices, à fortes répercussions et diversifiées dans le secteur agroalimentaire.
2. Promouvoir : communiquer les possibilités et les réussites de l'Ontario en matière de recherche agroalimentaire.
3. Transformer : forger des partenariats pour mener de la recherche transformatrice.
4. Valorisation : l'infrastructure ontarienne pour la recherche et l'innovation est de calibre mondial et les actifs sont valorisés afin de maximiser les avantages pour le secteur agroalimentaire.

Coup d'œil sur 2021

Un message du président, le D^r Lorne Hepworth

C'est avec plaisir que je présente le 58^e rapport annuel de l'Institut de recherche agricole de l'Ontario (IRAO). L'IRAO continue d'exécuter son principal mandat tout en restant fermement aligné sur les objectifs et les priorités du gouvernement de l'Ontario malgré les enjeux continus qui sont survenus alors que la province réagit à la COVID-19 et s'en rétablit.

Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, des pressions exercées par le changement climatique et de la hausse de l'inflation, le rôle de conseiller que joue l'IRAO auprès de la ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales demeure au centre de l'esprit d'initiative à l'échelle mondiale de la province en stimulant la recherche innovatrice pour un système agroalimentaire résilient.

La stratégie de renouvellement de l'infrastructure de l'IRAO est la pierre angulaire pour permettre ce travail et la supervision continue par l'IRAO de l'investissement à long terme de la province dans des plateformes de recherche modernes.

En collaboration avec les partenaires de l'industrie, le milieu universitaire et de la recherche et les partenaires des collectivités autochtones, l'IRAO a continué à faire évoluer les éléments clés de sa stratégie de renouvellement de l'infrastructure de recherche et à créer de solides partenariats dans l'ensemble de la chaîne de valeur agroalimentaire.

Au cours de l'exercice 2021-2022, cinq réunions des membres de l'IRAO se sont tenues. Lors de ces réunions, les membres de l'IRAO ont offert une orientation et des conseils sur les stratégies, les politiques, les priorités de recherche et les projets clés, notamment :

- le plan stratégique 2030 de l'IRAO
- la stratégie 2.0 de l'IRAO concernant l'infrastructure
- la stratégie en matière de propriété intellectuelle (PI)
- la modernisation de la *Loi sur l'IRAO*
- la stratégie en matière d'innovation et de technologie
- la stratégie relative aux écosystèmes de recherche

Ces stratégies et activités interreliées font progresser les efforts du gouvernement pour promouvoir un secteur agroalimentaire concurrentiel et productif et pour offrir une croissance et des débouchés économiques dans la province et les collectivités rurales de l'Ontario.

Dans le cadre de l'exercice 2022-2023, la modernisation de la capacité et des plateformes de recherche de base dans plusieurs secteurs clés allant de l'élevage et des grandes cultures à la culture en serre et à l'aquaculture reste au cœur des plans de l'IRAO.

Conformément à l'engagement de la province à abolir les obstacles systémiques et à faire avancer l'équité raciale, l'IRAO fait des avancées vers l'intégration des principes d'équité, de diversité et d'inclusion dans son travail afin de créer des activités diversifiées et inclusives ayant des résultats équitables. Le projet sur les écosystèmes de recherche est un autre projet phare qui améliorera en 2022-2023 la capacité de l'IRAO à fournir ses conseils stratégiques. Le projet prévoit un examen et une synthèse du système de recherche agroalimentaire et rural afin de fournir des renseignements opérationnels pour optimiser les programmes de recherche et offrir de grandes répercussions sur la recherche financée par le ministère ou les clients.

Le secteur agroalimentaire est au centre de la force et de la réussite économiques de l'Ontario, et nous continuons à être enthousiasmés par les investissements à long terme dans l'infrastructure et la recherche transformative pour l'avenir agroalimentaire de la province.

Veuillez agréer mes sincères salutations.

D^r Lorne Hepworth

Président, Institut de recherche agricole de l'Ontario

Gouvernance de l'IRAO

Directeur de la recherche de l'IRAO, Greg Wootton

Le directeur de la recherche de l'IRAO est nommé par la ministre en vertu de la *Loi sur l'IRAO* et détient des responsabilités reliées aux affaires commerciales de l'IRAO. Les décisions et les approbations d'ordre opérationnel relèvent du directeur de la recherche ou de ses délégués. Le directeur de la recherche est le sous-ministre adjoint de la Division de la recherche et des services ministériels au sein du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales (MAAARO).

Président de l'IRAO, D^r Lorne Hepworth

Le président, agissant au nom des membres, rend des comptes au directeur de la recherche concernant le rendement de l'organisme à réaliser son mandat et l'exécution des rôles et des responsabilités qui incombent aux membres et au président en vertu de la *Loi sur l'IRAO*, le protocole d'entente, ainsi que

des directives du Conseil du Trésor, des directives du Conseil de gestion du gouvernement et des directives du gouvernement applicables.

Contrôleuse de l’IRAO, Sue Mihelchic

La contrôleuse est nommée par le directeur de la recherche de l’IRAO auquel elle rend des comptes.

Secrétariat de l’IRAO, ministère de l’Agriculture, de l’Alimentation et des Affaires rurales de l’Ontario, Direction de la recherche et de l’innovation

Le Secrétariat de l’IRAO rend des comptes au directeur de la recherche de l’IRAO concernant le respect des obligations opérationnelles et administratives de l’organisme, ainsi qu’à la liaison ministérielle en soutenant les obligations ministérielles de l’organisme.

Le Secrétariat de l’IRAO est constitué d’employés de la Direction de la recherche et de l’innovation du MAAARO, notamment :

- Jen Liptrot, directrice, Direction de la recherche et de l’innovation
- Kelli Rice, chef, Unité de la responsabilisation, de la gestion et de l’administration en matière de recherche
- Adam Meyer, chef, Unité de la recherche et de la gestion des connaissances

Membres de l’IRAO

L’IRAO est constitué d’un maximum de quinze membres qui reflètent la nature générale de l’industrie ontarienne agroalimentaire et de l’agrotechnologie, comme des agriculteurs, des entreprises agricoles, des partenaires ruraux et des chercheurs. Les membres de l’IRAO sont nommés par la ministre. Le président de l’IRAO recommande des candidats en vue de leur nomination à l’IRAO afin de garantir un solide éventail de compétences, d’expérience et de points de vue. Les membres sont nommés pour un mandat de trois ans qui peut être renouvelé.

Le nombre de membres de l’IRAO a crû au cours des dernières années. On compte actuellement 11 membres et un membre d’office du ministère de l’Agriculture et de l’Agroalimentaire (AAC). Le directeur général d’AAC siège afin d’apporter un point de vue fédéral aux activités de recherche à l’échelle du Canada.

Tableau 1 : Membres de l’IRAO en 2021-2022

Membres de l’IRAO en 2021-2022	Date de la nominatio	Date de la fin du	Indemnité quotidienne
-----------------------------------	-------------------------	----------------------	--------------------------

	n	mandat	
D^r Lorne Hepworth (président)	18 janv. 2019	25 janv. 2025	221
Rose Marie Gage (vice-présidente)	9 mars 2018	8 mars 2024	184 \$
Jennifer Doelman	8 mars 2021	7 mars 2024	168 \$
Denise Hockaday	8 juillet 2021	7 juillet 2024	168 \$
David Jenkins	30 nov. 2020	29 nov. 2023	168 \$
Nevin McDougall	30 nov. 2020	29 nov. 2023	168 \$
David McInnes	30 nov. 2020	29 nov. 2023	168 \$
D^r Gordon Surgeoner	2 juin 2005	12 mars 2025	168 \$
Evert Veldhuizen	2 janv. 2019	1 ^{er} janv. 2025	168 \$
Ken Wall	7 déc. 2020	6 déc. 2023	168 \$
D^r Youbin Zheng	21 janv. 2021	20 janv. 2024	168 \$
D^r Pascal Michel, directeur général, ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire représentant d'office	n/d	n/d	n/d

Lettre de mandat de l'IRAO 2021-2022

Dans la lettre de mandat de l'IRAO 2020-2021, la ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales décrivait les attentes et l'orientation pour l'IRAO pour l'année à venir. Le travail réalisé par les membres pour établir les buts, les objectifs et l'orientation stratégique garantissait que l'IRAO a continué de favoriser la recherche et l'innovation dans le secteur agroalimentaire et de stimuler la croissance économique, les emplois et la durabilité en Ontario. Comme élément du gouvernement de l'Ontario, on s'attend à ce que les organismes agissent dans l'intérêt fondamental de la population ontarienne en étant efficaces, efficaces et en optimisant les ressources pour les contribuables. Cela comprend les points suivants :

Compétitivité, durabilité et gestion des dépenses

- Exécuter vos activités selon l'enveloppe budgétaire de votre organisme.
- Cerner et poursuivre les possibilités pour la production de recettes, de pratiques innovatrices, ou une durabilité accrue du programme.

- Circonscrire et atteindre des gains d'efficacité et des économies.
- Respecter l'orientation applicable reliée à la centralisation de la chaîne d'approvisionnement, les mesures provisoires en matière de biens immobiliers et les critères d'emplacement du bureau de l'organisme.

Transparence et responsabilisation

- Respecter les directives et politiques gouvernementales applicables et s'assurer de faire preuve de transparence et de responsabilisation dans l'établissement de rapports.
- Se conformer aux exigences de la Directive concernant les organismes et les nominations et répondre aux conclusions des vérifications, le cas échéant.
- Déterminer les compétences, les connaissances et l'expérience appropriées nécessaires pour appuyer le rôle du conseil d'administration dans ses fonctions de gouvernance et de responsabilisation.

Gestion des risques

- Créer et mettre en œuvre un processus efficace pour l'identification, l'évaluation et l'atténuation des risques, notamment grâce à la planification et aux interventions liées aux situations d'urgence comme la COVID-19 et l'influenza aviaire.

Collecte de données

- Améliorer la façon dont l'organisme utilise les données à des fins de prise de décision, d'échange de l'information et de production de rapports, notamment en recourant à des solutions existantes ou inédites pour préparer des rapports fondés sur les résultats et améliorer la prestation de services.
- Appuyer la transparence et le partage des données avec le ministère, le cas échéant.

Prestation numérique et service à la clientèle

- Explorer et déployer des stratégies de numérisation ou de modernisation numérique pour la prestation de services en ligne et continuer à respecter ou à dépasser les normes de service à la clientèle durant la transition.
- Utiliser une gamme d'approches ou d'outils pour assurer la prestation du service dans toutes les situations, y compris la COVID-19.

Gestion immobilière

- Continuer à optimiser les ressources en détenant et en gérant efficacement les installations et l'infrastructure de recherche agroalimentaire de la province de l'Ontario.

- Continuer d'offrir des conseils sur un plan stratégique à long terme pour l'infrastructure de recherche agroalimentaire de la province et des recommandations sur les stratégies destinées à continuer les investissements dans l'infrastructure de recherche en respectant les contraintes fiscales actuelles.
- Continuer de revitaliser l'infrastructure de recherche agroalimentaire de la province nécessaire pour favoriser la recherche innovatrice ainsi que la durabilité et la croissance à long terme du secteur agroalimentaire en Ontario en créant une capacité d'infrastructure de recherche intégrée et à la fine pointe qui se fonde sur des modèles de financement partagé et des partenariats entre l'industrie et le gouvernement.

Conseils stratégiques

- Continuer de conseiller la ministre et le ministère sur des stratégies à prendre pour répondre aux questions et aux priorités actuelles de recherche qui contribuent à la prospérité, à la compétitivité et à la viabilité du secteur agricole et de l'alimentation et des collectivités rurales de l'Ontario.
- Donner des conseils pour favoriser la recherche qui répond aux besoins évolutifs du secteur, en particulier alors que la province se rétablit de la COVID-19.
- Conseiller la ministre et le ministère sur les stratégies à adopter pour répondre aux besoins à long terme qui permettront aux secteurs agricole et alimentaire de l'Ontario de conserver leur position de chef de file mondial dans les années à venir.
- Effectuer un examen de la *Loi sur l'IRAO* et faire des recommandations qui moderniseraient la Loi.

Promotion et défense au système ontarien de recherche et d'innovation dans le secteur de l'agroalimentaire et des produits agricoles

- Défendre la valeur du système de recherche et de commercialisation agricoles du MAAARO en favorisant les actions de sensibilisation ciblées, en établissant des relations entre l'IRAO et les acteurs de l'industrie afin de faire connaître davantage le milieu, de mobiliser et d'obtenir un soutien relatif aux priorités de recherche et d'innovation et au renouvellement de l'infrastructure de recherche nécessaire pour maintenir et renforcer la compétitivité régionale, nationale et mondiale de l'Ontario.
- Continuer à communiquer la valeur et le rendement du capital investi dans l'infrastructure de l'IRAO et le système de recherche qu'il soutient.

Administration efficace et efficiente

- Continuer à recourir aux services de secrétariat du MAAARO afin d'assurer une administration efficace et efficiente des programmes de recherche libre du Ministère, des activités et des rapports financiers exacts et réalisés dans des délais raisonnables, ainsi que tous les aspects de la gestion des biens et de la revitalisation des capitaux permanents.
- Faire des recommandations sur les nouveaux membres de l'organisme afin de favoriser des conseils stratégiques robustes et la réalisation du mandat de l'IRAO.
- Continuer à respecter toutes les dispositions de la Directive concernant les organismes et les nominations.

Rapport du président et du directeur de la recherche

Nous avons le plaisir de vous présenter une mise à jour et certains faits saillants qui ont marqué l'exercice 2021-2022 en ce qui concerne l'Institut de recherche agricole de l'Ontario (IRAO) et son constant appui à la recherche et à l'innovation agroalimentaires en Ontario.

Stratégie concernant l'infrastructure de recherche

La stratégie de l'IRAO en matière d'infrastructure de recherche présente un plan pour le renouvellement et la modernisation du réseau des 14 stations de recherche agroalimentaire de l'Ontario. Le déploiement de la stratégie de l'IRAO en matière d'infrastructure entraîne l'établissement de plateformes de recherche et d'innovation multidisciplinaires renouvelées et modernisées, axées sur le consommateur ainsi que sur les résultats commerciaux et économiques.

Parmi les avantages, citons la création de produits nouveaux et à valeur ajoutée, le développement de solutions aux problèmes actuels et émergents, ainsi que la validation de nouvelles technologies, procédés et approches dans le contexte ontarien.

Une pierre angulaire de la stratégie de l'IRAO en matière d'infrastructure est la participation de l'industrie directement avec le gouvernement et le milieu universitaire afin de se pencher sur les principales priorités et les principaux besoins de recherche du secteur agroalimentaire de l'Ontario. Une infrastructure de recherche moderne permet d'atteindre l'excellence scientifique, la transmission du savoir et la reconnaissance de l'industrie, lesquelles constituent des conditions à la croissance économique du secteur de l'agroalimentaire et des produits agricoles de la province.

L'IRAO continue de planifier et de faire des investissements stratégiques dans l'infrastructure dans le cadre de sa stratégie en matière d'infrastructure. La stratégie est appuyée par l'industrie qui offre des capitaux aux projets (généralement 20 %) et est orientée par deux piliers clés qui cherchent à renouveler et à moderniser l'infrastructure de recherche, ainsi qu'à produire des gains d'efficacité à l'échelle du portefeuille de stations de recherche grâce à des regroupements d'installations et de bétail.

Faits saillants des grands projets d'immobilisations en 2021-2022 :

[Centre ontarien de recherche sur les cultures — New Liskeard — bâtiment de service agronomique](#)

Ce bâtiment soutient les besoins en matière de recherche sur les grandes cultures dans le Nord de l'Ontario et est un centre important de l'infrastructure exhaustive de recherche sur les grandes cultures en favorisant la recherche dans ce domaine dans toutes les régions de la province.

La construction du Centre ontarien de recherche sur les cultures à New Liskeard s'est poursuivie tout au long de 2021-2022. L'achèvement du projet est prévu d'ici 2022 et permettra la fusion des activités de recherche sur les cultures dans la portion est de la propriété située à New Liskeard.

Centre ontarien de recherche sur les cultures — Ridgetown — bâtiment de service pour les grandes cultures

Ce bâtiment soutient les besoins en matière de recherche sur les grandes cultures dans le Sud-Ouest ontarien tout en permettant à l'IRAO de se dessaisir d'un large éventail de bâtiments pour les grandes cultures plus anciens faisant partie de son portefeuille. Il constitue un autre centre important de l'infrastructure exhaustive de recherche sur les grandes cultures en favorisant la recherche dans ce domaine dans toutes les régions de la province.

La construction du Centre ontarien de recherche sur les cultures au campus de Ridgetown s'est amorcée en septembre 2020. L'appel d'offres a été repoussé à l'été 2020 en raison des incertitudes reliées à la pandémie de COVID-19. Le projet est maintenant presque achevé. Le personnel et la faculté ont déménagé dans l'installation au début de 2022.

Centre ontarien de recherche sur le porc — Elora

Au début de l'automne 2021, l'IRAO et Ontario Pork ont amorcé la construction d'un nouveau centre de recherche sur le porc à la Station de recherche d'Elora.

Le nouveau centre à Elora remplacera les installations actuelles d'Arkett qui ont été construites au début des années 1980 et qui ont plus que dépassé leur cycle de vie utile, sont coûteuses à exploiter et difficiles à rénover en raison de leur âge. Les installations de recherche prévues correspondront davantage à l'état actuel de la production en Ontario, entraînant de meilleurs résultats de recherche appliquée pour le secteur. L'achèvement du projet est prévu pour le printemps 2023.

Guelph Turfgrass Institute

Le nouveau Guelph Turfgrass Institute (GTI) a été achevé en 2021-2022 et est situé au sein de l'arboretum de l'Université de Guelph. Ce nouveau GTI a remplacé les installations du Centre Frost à l'ancienne Station de recherche de Guelph. La Station de recherche de Guelph a fait partie des biens immobiliers dont l'IRAO s'est dessaisi en 2021. Le nouveau GTI continuera d'effectuer des recherches sur la production et la gestion du gazon au profit des membres de l'industrie canadienne du gazon.

Centre ontarien de recherche sur les bovins de boucherie — Elora

La construction d'une nouvelle installation de parc d'engraissement a commencé en 2020-2021 et s'est achevée à l'été 2021. Le nouveau parc d'engraissement doté des systèmes avancés d'alimentation numériques aidera à faire progresser les connaissances de l'industrie bovine de l'Ontario concernant

l'alimentation de précision, ce qui améliorera la nutrition, entraînera des pertes moindres d'aliments et des procédés pour devancer de quelques jours la commercialisation des bovins d'engraissement.

L'établissement de nouvelles installations de recherche sur les bovins à la Station de recherche d'Elora a permis à l'IRAO de se dessaisir de plusieurs bâtiments désuets pour les bovins qui ne sont plus adaptés pour la recherche moderne et qui sont coûteux à exploiter et à entretenir en raison de leur obsolescence.

Gestion immobilière

L'Université de Guelph et le Centre de recherche et d'innovation de Vineland (CRIV), en plus de veiller à la prestation des programmes, ont exploité les stations de recherche de l'IRAO et ont fourni des services de gestion immobilière en vertu d'ententes avec le MAAARO et l'IRAO, notamment le déploiement du programme de petites immobilisations.

Centre de recherche et d'innovation de Vineland

La Station de recherche de Vineland de l'IRAO est gérée par le CRIV, un centre de recherche et d'innovation sur l'horticulture indépendant et sans but lucratif créé en 2007. Le CRIV est dirigé par un conseil d'administration indépendant constitué de représentants de l'industrie.

La vision du CRIV est d'être reconnu comme un chef de file canadien dans la recherche et l'innovation relatives à l'horticulture. Cette vision est soutenue par la mission du CRIV visant à améliorer la viabilité économique, la pérennité et la compétitivité de l'horticulture au Canada. La mission du CRIV est soutenue par la prestation d'activités essentielles de recherche appliquée, d'innovation et de commercialisation axées sur les besoins de l'industrie horticole de l'Ontario. La proposition de valeur qui en découle pour le Canada et le secteur horticole consiste à renforcer les entreprises canadiennes en les rendant compétitives à l'échelle mondiale grâce à l'application de l'innovation soutenue par Vineland.

Le CRIV œuvre à l'échelle de la chaîne de valeur afin d'harmoniser l'activité de recherche et d'innovation relative à l'horticulture en Ontario et a créé une capacité d'infrastructure et d'innovation dans cinq domaines :

- perceptions du consommateur, organoleptiques et du marché
- développement de variétés végétales
- automatisation
- réaction des végétaux et environnement
- biologique

protection des cultures

Par exemple, afin de favoriser le développement et l'adoption de la technologie dans l'horticulture, le CRIV travaille avec des intervenants afin d'élaborer quatre plans d'action pour la technologie destinés à des sous-secteurs comme les petits fruits, les légumes de transformation, les asperges et l'agriculture dans le Nord.

Le personnel du MAAARO, de l'IRAO et du CRIV collabore fréquemment à des projets de recherche et des initiatives de l'industrie, incluant des collaborations avec le personnel de la Direction du développement de l'agriculture dans le cadre de projets particuliers reliés à leurs denrées de spécialité, comme les patates douces, la lutte contre les ennemis des cultures, les tomates de serre, les noisettes, les fruits tendres et plus récemment les framboises longues cannes.

Programme de petites immobilisations

Le programme de petites immobilisations (PPI) de l'IRAO est un programme permanent pluriannuel qui verse des fonds aux différents actifs qui composent le portefeuille de l'IRAO afin d'appuyer des investissements importants pour aborder l'entretien, les réparations, les systèmes reliés au programme, l'équipement et l'infrastructure des bâtiments et des sites. Le PPI va dans le même sens que la plus vaste stratégie de l'IRAO en matière d'infrastructure afin de cibler le développement et le renouvellement de l'infrastructure de recherche de base, et pour appuyer l'abandon de l'infrastructure désuète en créant des gains d'efficacité opérationnelle grâce à la fusion et à des co-occupations pour réduire l'empreinte générale des stations de recherche.

Les critères servant à déterminer les besoins du PPI sur une base annuelle sont orientés par les domaines prioritaires comme la santé et la sécurité humaines, la santé et le bien-être animal, la conformité au code, l'intégrité des bâtiments, le remplacement de l'équipement à la fin de son cycle de vie, les gains d'efficacité et la conservation ainsi que la capacité du programme (maintien ou amélioration) qui ont des répercussions sur l'exploitation des bâtiments et des programmes à l'échelle du réseau de biens immobiliers de l'IRAO.

Les plans annuels pour les petites immobilisations sont présentés à l'IRAO par l'Université de Guelph et le CRIV et sont approuvés au début de chaque exercice en décrivant les projets prioritaires pour chaque station de recherche. Ces projets peuvent être réalisés tout au long de l'exercice ou s'étendre sur plusieurs exercices en fonction de la taille et de la portée du projet.

Le programme est financé par un paiement de transfert annuel du MAAARO à l'IRAO.

Faits saillants des petits projets d'immobilisations en 2021-2022 :

Rénovations du laboratoire et de la glacière de stockage au Centre ontarien de recherche sur les cultures — Simcoe

Le projet de Station de recherche de Simcoe comprenait la rénovation du laboratoire, y compris le remplacement des glacières de stockage des échantillons. Des travaux de rénovation de l'auditorium de l'établissement (salle de conférence) ont aussi été effectués pour remplacer les finis défraîchis et améliorer l'éclairage et l'entreposage. Les laboratoires ont été modernisés afin d'offrir une fonctionnalité, une ventilation et des finis améliorés qui augmenteront l'efficacité et la fiabilité de l'infrastructure pour appuyer les programmes de recherche horticole à la station.

Le projet a été achevé en mai 2021. Le coût total de ce projet s'est élevé à environ 3,5 millions de dollars sur trois ans.

Améliorations des pâturages au Centre ontarien de recherche sur les bovins de boucherie — Elora

Le projet de pâturage du Centre ontarien de recherche sur les bovins de boucherie a presque doublé les pâturages disponibles à Elora grâce à l'expansion et à la revitalisation des pâturages. Les pâturages totalisent désormais 300 acres.

De nouvelles clôtures ont été ajoutées pour des essais optimaux et reproductibles. Les enclos contiennent désormais des bornes-fontaines à l'épreuve du gel, des conduites d'eau souterraines et un drainage adapté qui améliorent l'efficacité de l'alimentation en eau du bétail en pâturage. Deux nouvelles installations de manutention avec des chutes hydrauliques ont été ajoutées. L'emplacement de ces installations facilite le processus de recherche et favorise le bien-être animal parce que les animaux peuvent être évalués dans le pâturage et peuvent éviter le stress lié au transport vers le centre de recherche principal.

Le coût total du projet s'est élevé à 3 millions de dollars sur quatre ans (1,75 million de dollars en 2021-2022).

Programmes de recherche

Les programmes de recherche ouverte du MAAARO, le Programme de nouvelles orientations de recherche et le Programme de salubrité des aliments, auparavant administrés par l'IRAO, ont été remplacés en 2019-2020 par l'Initiative ontarienne pour la recherche agroalimentaire (IORA), financée dans le cadre du Partenariat canadien pour l'agriculture (PAC). Cette initiative combine la réussite des anciens programmes qu'elle remplace et se fonde sur eux. Les priorités pour l'année 2020-2021 étaient : la salubrité des aliments, la santé et la protection des végétaux ainsi que les systèmes de production durables. 21 projets de recherche ont été financés grâce à l'appel de demandes 2020-2021 de l'IORA. En 2021-2022, l'IORA a

lancé deux appels de demandes pilotes pour des projets d'application et de transfert des connaissances et des projets de commercialisation.

Établissement des priorités en recherche

Le MAAARO continue d'exécuter le programme du gouvernement qui contribue aux emplois et à l'investissement, aux changements environnementaux et climatiques ainsi qu'à la salubrité des aliments et à l'assurance du public. Afin d'en favoriser l'exécution, le programme de recherche prévoit le cadre obligatoire pour les investissements du ministère en matière de recherche, alignés avec les activités de base du MAAARO afin de clairement lier les domaines de recherche prioritaires aux résultats que nous tentons d'obtenir pour chaque activité de base, en fonction de conseils intégrés provenant de l'ensemble du ministère.

À titre de cadre directeur, les 11 domaines prioritaires du programme de recherche visent à rester statiques, mais les secteurs prioritaires de recherche et les questions de recherche qui en découlent sont examinés et actualisés chaque année en conséquence dans le cadre du cycle annuel d'établissement des priorités de recherche. L'IRAO donne des conseils à la ministre sur l'orientation stratégique pour l'établissement des priorités de recherche. Cela comprend de conseiller la ministre sur les questions et les possibilités émergentes de recherche afin de stimuler le développement de l'Ontario comme chef de file mondial du secteur agroalimentaire.

Le programme de recherche du MAAARO oriente un éventail de programmes du ministère qui s'étend à la recherche et au cycle de l'innovation. Les leviers du programme permettent de mobiliser différents partenaires avec une gamme diversifiée d'expertise et sont flexibles afin d'appuyer des degrés variés d'intervention, d'adéquation et de spécificité des priorités. Il s'agit d'une stratégie à long terme qui soutient et crée un espace pour la concrétisation de l'innovation et de la recherche.

Priorités de recherche	Nombre de propositions retenues (2020-2021)
Santé et bien-être des animaux	15
Systèmes de production compétitifs	11
Salubrité des aliments	1
Santé et protection des végétaux	6
Capacité des terres productives	2
Santé du sol	1
Systèmes de production durables	12
Qualité et quantité de l'eau	2
Total	50

Tableau 2 : Données provenant du rapport annuel intégré 2020-2021 de l'Université de Guelph. Les données 2021-2022 ne sont pas encore accessibles.

Application et transfert des connaissances

Un volet important de la recherche soutenue par l'IRAO est le programme Application et transfert des connaissances, qui prend les résultats des investissements provinciaux dans la recherche et l'innovation qui ont généré de nouvelles connaissances et qui stimule l'utilisation de ces nouvelles connaissances pour entraîner de véritables répercussions dans le secteur et influencer positivement les décisions d'affaires. Chaque proposition de programme de recherche de l'Alliance pour l'innovation agroalimentaire en Ontario et de l'Initiative ontarienne pour la recherche agroalimentaire doit avoir un plan d'ATC qui cerne les principaux publics cibles pour les résultats de recherche et décrit les méthodes de mobilisation pour partager les processus et les résultats de recherche avec les intervenants de l'industrie. Les plans d'ATC continuent d'être surveillés annuellement par le personnel du MAAARO afin de s'assurer qu'ils sont déployés fructueusement. Ce processus accélère la mise en application des résultats et il permet aux acteurs du secteur agroalimentaire d'entendre directement les chercheurs.

Directement et grâce à des partenaires de prestation, le MAAARO et l'IRAO se sont adaptés à l'environnement de la COVID-19 et ont continué à offrir les services prévus de transmission du savoir tant à l'interne qu'à l'externe grâce à des produits et à des événements virtuels. Le passage à la prestation virtuelle a permis la pérennité des activités stratégiquement planifiées et dans certains cas a augmenté le nombre d'activités pouvant être réalisées et la portée de ces activités auprès de plus vastes publics, atteignant des personnes que nous n'aurions pas été en mesure d'atteindre autrement.

À l'externe, les activités d'ATC sont passées des événements habituels en personne à des conférences virtuelles utilisant une variété de plateformes. Il y a par exemple eu un événement de renforcement de la capacité d'ATC axé sur l'échange de connaissances de l'Université de Guelph et du MAAARO autour de la mobilisation des connaissances dans le secteur agroalimentaire et les collectivités rurales de l'Ontario auquel ont participé 240 personnes et un forum de recherche de l'initiative One Health sur l'avancement de la recherche multidisciplinaire auquel ont participé 221 personnes. La série de webinaires « Research in Action » s'est aussi poursuivie tout au long de l'année. Depuis ses débuts en 2020, la série a tenu 17 séances avec une participation moyenne de 75 membres du personnel du MAAARO qui sont désormais mieux informés sur les projets de recherche en cours financés par le MAAARO. Les résultats des sondages associés à l'ensemble des événements étaient positifs et les webinaires ont obtenu un grand succès.

Accès à l'infrastructure de recherche de l'IRAO

Les chercheurs continuent de tirer profit du réseau de stations de recherche de l'IRAO par l'Alliance pour l'innovation agroalimentaire en Ontario. Les chercheurs de l'Université de Guelph jouissent d'un accès subventionné aux stations de recherche de l'IRAO en vue de rendre possible la réalisation d'un large éventail de projets de recherche dans le secteur agroalimentaire et pour concrétiser les priorités de

recherche de la province (par exemple recherche de niveau 1). Les tableaux 3 à 7 présentent des exemples de recherche de niveau 1 en 2020-2021 effectués dans des stations de recherche de l'IRAO.

Candidat principal	Titre du projet	Priorité du ministère
Cathy Bauman	Étude sur l'épuisement de la pénicilline chez les ovins laitiers : détermination de la période de retrait du lait à des fins d'allégation sur l'étiquette	Santé et bien-être des animaux
Eduardo De Souza Ribeiro	Supplémentation d'acides gras oméga-3 comme stratégie nutraceutique pour contrôler l'inflammation postpartum et améliorer l'efficacité de la production et la fertilité chez les vaches laitières	Systèmes de production compétitifs
Ron Johnson	Déplétion de la dexaméthasone chez le bétail : étude de salubrité des aliments chez les bovins laitiers et de boucherie	Salubrité des aliments
Mehrzaad (Milad) Eskandari	Dissection génétique de la résistance au nématode du soya	Santé et protection des végétaux
Sara Epp	Évaluer les outils d'aménagement du territoire pour atténuer les nuisances en matière d'odeurs et d'éclairage reliées à la production de cannabis	Capacité des terres productives
Asim Biswas	Effet de la conversion des terres sur le carbone du sol et la dynamique des substances nutritives dans la Clay Belt du Nord de l'Ontario : approche de la cartographie numérique du sol	Santé du sol
Joshua Nasielski	Accroître la résistance à la verse de l'avoine pour améliorer la qualité et le rendement	Systèmes de production durables

Tableau 3 : Données provenant du rapport annuel intégré 2020-2021 de l'Université de Guelph. Les données 2021-2022 ne sont pas encore accessibles.

Capacité et utilisation des stations de recherche

Station de recherche sur le bétail	Capacité (jour de recherche animale)	Utilisation à des fins de recherche (jour de recherche animale)	Préparation de la recherche (jour de recherche animale)	Taux d'utilisation en 2020-2021 (%)
Installation de recherche sur les chevaux d'Arkell	11 680	11 315	365	100,0 %
Installation de recherche sur le porc d'Arkell	156 950	49 212	14 600	40,7 %
Centre ontarien de recherche en aquaculture	111,690	3 830	28 105	28,6 %
Centre ontarien de recherche sur les bovins de boucherie — Elora	206 995	77 680	38 895	56,3 %
Centre ontarien de recherche sur les bovins de boucherie —	164 250	0	27 375	16,7 %

New Liskeard				
Centre ontarien de recherche sur les bovins laitiers	173 010	28 136	83 950	64,8 %
Centre ontarien de recherche sur la volaille	3 923 750	1 350 334	335 800	43,0 %
Centre ontarien de recherche sur les moutons	102 200	3 023	10 950	13,7 %
Établissement pour animaux en général de Ponsonby	100 375	17 095	21 900	38,8 %
Total	4 950 900	1 540 625	561 940	44,7 % (Moyenne totale)

Tableau 4 : Données provenant du rapport annuel intégré 2021-2022 de l'Université de Guelph.

Mesure	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	Cible
Taux moyen d'utilisation des centres de recherche sur le bétail	4,9 %	50,5 %	44,3 %	44,7 %	S. O.	49 %

Tableau 5 : Données provenant du rapport annuel intégré 2021-2022 de l'Université de Guelph.

Stations de recherche sur les cultures	Capacité (aire de la parcelle [ha])	Utilisation à des fins de recherche (aire de la parcelle [ha])	Préparation de la recherche (aire de la parcelle [ha])	Taux d'utilisation en 2020-2021 (%)
Bradford	2,06	1,62	0,00	78,4 %
Cedar Springs	7,28	6,47	0,00	88,9 %
Elora	154,35	56,25	95,51	98,3 %
Emo	17,85	7,32	2,10	52,8 %
Huron	42,90	20,23	20,23	94,3 %
New Liskeard	51,31	14,45	11,37	50,3 %
Ridgetown	96,32	39,66	52,61	95,8 %
Simcoe	46,78	15,38	26,30	89,1 %
Winchester	40,51	23,76	12,71	90,0 %

Woodstock	58,88	17,40	27,11	75,6 %
Total — stations sur les cultures	518,24	202,55	247,95	81,4 % (Moyenne totale)

Tableau 6 : Données provenant du rapport annuel intégré 2021-2022 de l'Université de Guelph.

Mesure	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	Cible
Taux moyen d'utilisation des centres de recherche sur les cultures	78,1 %	80,7 %	78,1 %	81,4 %	S. O.	78 %

Tableau 7 : Données provenant du rapport annuel intégré 2021-2022 de l'Université de Guelph.

Conclusion

Plusieurs réalisations ont été concrétisées au cours de la dernière année relativement à la stratégie en matière d'infrastructure, ainsi qu'à l'exécution de la gestion des biens et des programmes de recherche efficaces. L'année qui vient promet la même chose et nous avons très hâte de nous y attaquer. Nous aimerions en dernier lieu remercier tous ceux qui soutiennent la recherche et l'innovation en agroalimentaire à l'échelle de la province : l'industrie, le milieu universitaire et les différents ordres de gouvernement.

États financiers vérifiés

[Consulter les états financiers vérifiés 2021-2022 de l'IRAO](#)

